



Embauche apres 4 ans e demi de cdd a la sncf?

Par **flo030**, le **16/05/2011** à **14:04**

Bonjour,rnrnvoila mon fils aine a ete d'abord saisonnier la sncf l'ete 2006 puis ensuite interimaire jusqu'en fin d'annee 2006 et depuis janvier 2007 en cdd (5 cdd) il a passe 2 fois la psycho il a rate 2 fois , la derniere fois etant en mars 2009 donc la il attendait pour la passer une troisieme fois puisque cela fait plus de 2 ans qu'il travaille depuis le derniere fois de son examen de psycho et la il vient d'apprendre qu'on allait l'embaucher sans psycho puisque ses superieur sont tres satisfait de lui et subitement 2 jours apres on vient lui dire que finalement ils ne peuvent l' embaucher sans cette fameuse psycho et qu il nn'a pas le droit de la passer une troisieme fois et que son cdd finit le 30juin 2011, les syndicats se battent car deja sur aucun reglement interieur il n'y a cette "loi" de passer plus de 2 fois la psycho et comment de fait il qu'il l'ai embauche alors encore plus de 2ans on est perdu merci a tout ce qui pourront nous aider car mon fils a un bebe de 1 an et une femme a charge merci d'avance

Par **flo030**, le **18/05/2011** à **13:34**

bonjour,rnrnrnsnif snif, toujours pas de reponse..... merci quand meme!